

Initiatives ministérielles

aboutissent au même résultat. J'aimerais formuler un bref commentaire là-dessus.

Un certain nombre de gens âgés de ma circonscription ont déclaré que s'ils avaient consenti à cotiser au Régime de pension de sécurité de la vieillesse, c'est qu'ils y avaient vu en quelque sorte un investissement, et que si une entreprise privée était en cause au lieu du gouvernement, ils poursuivraient cette entreprise privée si celle-ci cherchait à imposer cette récupération. Est-ce une possibilité? Qui plus est, cette récupération touche davantage de femmes que d'hommes, étant donné que les femmes constituent la majorité des gens âgés à l'heure actuelle.

Une dernière remarque au sujet du projet de loi sur l'assurance-chômage. Vous vous souvenez sans doute qu'au cours de la dernière campagne électorale, un certain ministre, absent pour le moment de la Chambre, s'était renseigné auprès du premier ministre pour voir si celui-ci envisageait quelques changements susceptibles de nuire aux travailleurs de notre pays. Le député se souvient-il de cette conversation?

Compte tenu de l'engagement pris au cours de la campagne électorale, ce projet de loi ne vise-t-il pas à berner les gens?

Mme Clancy: Madame le Président, je remercie le député de Saint-Boniface. Tout d'abord, il est indubitable que les gens âgés ont encore une fois l'impression d'avoir été trahis. Lorsque le gouvernement a tenté une manœuvre analogue en 1988, il a échoué parce que les gens âgés s'y sont opposés en bloc. Cette fois-ci cependant, le gouvernement a utilisé un procédé détourné et quitte à y mettre le temps, il va arriver à ses fins, à moins que nous ne parvenions à l'arrêter. Les gens âgés sont déçus et en colère. Ils savent maintenant ce que l'expression «dépôt sacré» signifie.

Quand à la question au sujet de l'investissement, imaginons que la banque à charte où vous avez souscrit un REER vous dise: «Nous regrettons, mais nous avons décidé de ne vous payer qu'un intérêt de 2 p. 100 seulement, même si nous vous avons promis de vous payer un intérêt de 11 p. 100». À mon avis, vous savez d'ores et déjà quelles mesures vous prendriez, mesures que le ministre des Transports ne désavouerait sûrement pas.

En troisième lieu, le député a parlé de confiance. Le fait qu'un ministre se soit renseigné auprès du premier ministre pour savoir si le projet de loi sur l'assurance-chômage comporterait des changements propres à modifier le caractère universel de nos programmes sociaux. En guise de réponse, je lui dirai que les Canadiens sont pris d'une sainte horreur et se demandent: «Comment

pourrions-nous mettre notre confiance dans des gens qui disent une chose et en font une autre?»

Mme le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Mme le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Mme le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Mme le vice-président: Convoquez les députés!

(La motion, mise aux voix, est adoptée)

(Vote No 288)

POUR

Députés

Anderson	Andre
Atkinson	Beatty
Belsher	Bernier
Bertrand	Bird
Bjornson	Blais
Bouchard (Roberval)	Bourgault
Campbell (Vancouver Centre)	Cardiff
Champagne (Champlain)	Clark (Brandon--Souris)
Clifford	Cole
Collins	Cooper
Corbeil	Corbett
Côté	Couture
Crosby (Halifax West)	Danis
Darling	DeBlois
Desjardins	Dobbie
Domm	Dorin
Edwards	Epp
Fee	Ferland
Fretz	Friesen
Gibeau	Gray (Bonaventure--Îles-de-la-Madeleine)
Guilbault	Gustafson
Halliday	Harvey (Chicoutimi)
Hawkes	Hicks
Hockin	Hogue
Horner	Horning
Hudon	Hughes
Johnson	Joncas
Kemping	Koury
Landry	Larivée
Leblanc (Longueuil)	Lewis
Littlechild	Loiselle
Lopez	MacDougall (Timiskaming)
MacKay	Malone
Marin	Martin (Lincoln)